

PROPOSITION DE SOUMISSION

BUREAU EXECUTIF du 16 avril 2010

OBJET : Aide à l'application des Règles d'Introduction à la Régate

Situation actuelle :

Le document actuel des Règles d'Introduction à la Régate (initialement validé par le Conseil d'Administration du 13 juin 2008, puis par le Conseil d'Administration du 25 février 2009, suite aux RCV 2009-2012) suscite des interrogations chez les utilisateurs de ces règles.

La Commission Centrale d'Arbitrage a donc rédigé plusieurs documents complémentaires :

- Un avis de course type « Règles d'Introduction à la Régate »,
- Une fiche course type « Règles d'Introduction à la Régate »,
- Un mode d'emploi, à destination des utilisateurs des Règles d'Introduction à la Régate
- Les Règles d'Introduction à la Régate (ré actualisées)

Décision :

Le Bureau Exécutif du 16 avril 2010 valide les documents joints :

- Les Règles d'Introduction à la Régate réactualisées 2010
- L'avis de course type « Règles d'Introduction à la Régate »
- La Fiche course type « Règles d'Introduction à la Régate »
- Le mode d'emploi

Le Bureau Exécutif valide la proposition d'application des Règles d'Introduction à la Régate sur les compétitions de grade 5, avec possibilité de dérogation pour les grades supérieurs, sur décision de la Commission Centrale d'Arbitrage, en concertation avec les départements sportifs concernés.